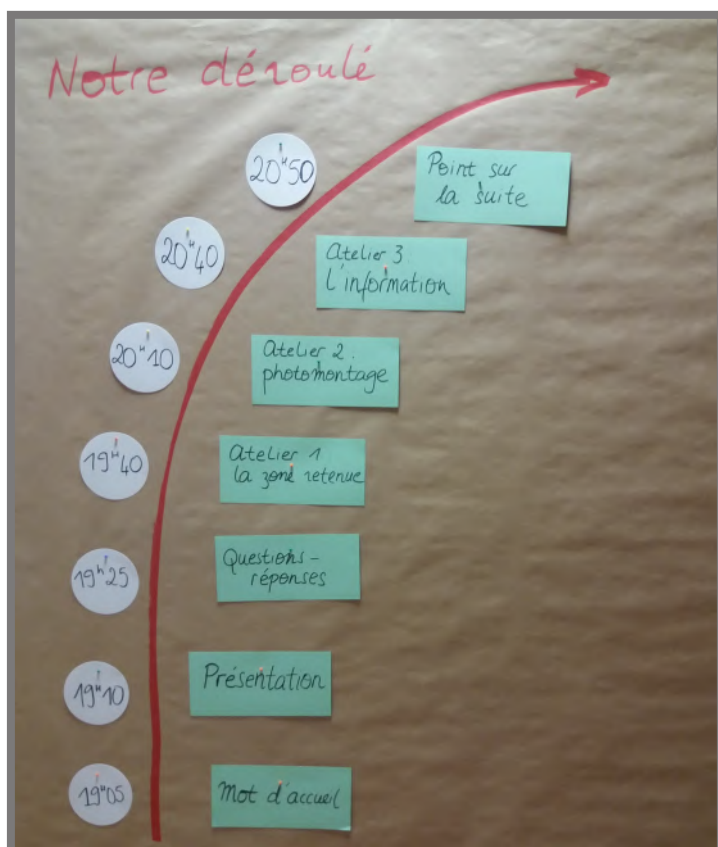


COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION N°1

INTRODUCTION

Le 29 novembre 2019, en salle des Fêtes de Ronchois, s'est tenue une réunion de concertation dans le cadre du projet éolien porté par Nordex. Les six participants ont écouté Thibaut Oliver, chef de projet Nordex, présenter le projet et les étapes actuelles, avant de poser leurs questions. La réunion s'est poursuivie sous format atelier, avec un temps dédié au choix des points de vue pour la réalisation des futurs photomontages (nécessaires pour les études paysagères), la constitution d'une carte d'implantation en prenant en considération les différentes contraintes, pour se terminer par un temps d'échange autour du système d'information proposé autour du projet. **Ce compte-rendu revient sur l'essentiel des échanges. La présentation faite lors de la réunion est jointe à ce compte-rendu.**



TEMPS 1 : QUESTIONS-REponses SUITE A LA PRESENTATION DU PROJET

Q1 – Etes-vous en contact direct avec la Préfecture? Ont-ils exprimé des exigences ?

Nous n'avons pas de contacts réguliers, nos contacts les plus fréquents se font avec la DREAL, dont les services ont la compétence sur ces questions. Nordex fait toujours des demandes de servitudes à diverses organisations compétentes en amont des projets, la Préfecture en a donc connaissance. Nous allons par ailleurs faire une réunion de cadrage avec l'ensemble des services de l'Etat afin de leur exposer le projet de manière globale.

Q2 – Quel est le bruit maximum autorisé pour les éoliennes ?

La réglementation impose un seuil de 35 décibels. Les émergences réglementaires à respecter sont de 5 décibels en période diurne (7h - 22h) et de 3 décibels en période nocturne (22h – 7h).

Q3 – Avez-vous les résultats des mesures acoustiques ?

Elles ont été effectuées pendant ce mois de novembre. Non, il est encore trop tôt puisqu'elles se sont achevées il y a 4 jours.

Q4 – Quels sont les exemples de mesures d'accompagnement que l'on peut mettre en place à l'occasion du projet ?

Enfouissement des réseaux, plantation de haies (avec l'accord des propriétaires), réfection de toitures d'église ou de salle des fêtes... On peut aussi envisager une aide « renouvelable » : on établit une bourse ou un pot commun, on fixe une somme et des critères et certains projets peuvent ainsi être aidés, par exemple isolation des toitures, des fenêtres... voire achat de vélo électrique.

Q5 – Comment réglez-vous les éventuels problèmes de réception TV ?

Une fois que le parc est monté, si vous subissez des problèmes de réception télé, légalement l'exploitant doit les résoudre. Vous aurez un registre pour le signaler en mairie, ensuite nous faisons passer un antenniste pour qu'il constate d'où vient le problème et qu'il puisse le résoudre, par exemple avec une parabole, cela aux frais de l'exploitant.

Q6 – Par rapport à l'antenne proche de l'autoroute, pouvez-vous anticiper dans votre projet de ne pas couper une éventuelle ouverture du spectre vers le Sud – c'est-à-dire vers la commune – car on aimerait pousser une telle solution afin de résoudre nos soucis de mauvaise réception.

Tout l'enjeu, c'est de faire en sorte que les pales ne coupent pas les faisceaux. Et nous avons contacté le gestionnaire du réseau hertzien pour connaître toutes les contraintes du site. Nous reviendrons vers vous sur ce point précisément, à ma connaissance il n'y avait pas de projet d'ouverture de spectre mais nous allons prendre en considération cette éventualité.

Q7 – Quand nous ferez-vous les retours sur les études en cours ?

Aux mois de mars-avril 2020 nous aurons tous les résultats : acoustique, biodiversité, paysage. Pour les études que nous venons de finaliser sur l'acoustique, nous pouvons vous transmettre une traduction du graphique des résultats des études, avant que nous fassions le choix du type d'éoliennes et d'implantation.

Q8 – Pourrons-nous avoir les résultats sur le vent ?

Oui bien sûr, nous cherchons à avoir un maximum de données sur le vent, c'est pour cela que le mât de mesure est installé. Nous avons besoin de ces données pour modéliser les bruits. En fait, ce n'est pas quand les vents sont les plus forts que les éoliennes s'entendent le plus, car avec des vents à 60/70 km/h le bruit du vent, de la végétation etc., couvre largement celui de l'éolienne. C'est plutôt lorsque le vent est autour de 20-30 km/h, quand le bruit ambiant est moins prégnant.

Q9 – S'il y a des réticences, elles sont liées à cette question du bruit. Ce serait intéressant de modéliser et de nous présenter une équivalence sonore du bruit ambiant tel qu'il serait avec la présence des éoliennes, qu'on espère plus modernes et silencieuses que celles que nous avons.

Il y a aussi des éoliennes équivalentes, de nos parcs, qui sont situées dans un environnement proche, nous pourrions organiser une visite.

TEMPS 2 : ATELIER « CHOIX DES LIEUX DE PHOTOMONTAGE »

Les participants ont réfléchi autour de la carte du territoire pour sélectionner les points de vue pertinents pour la réalisation des photomontages par l'équipe d'experts paysagers, dans le cadre des études paysagères menées pour le projet.

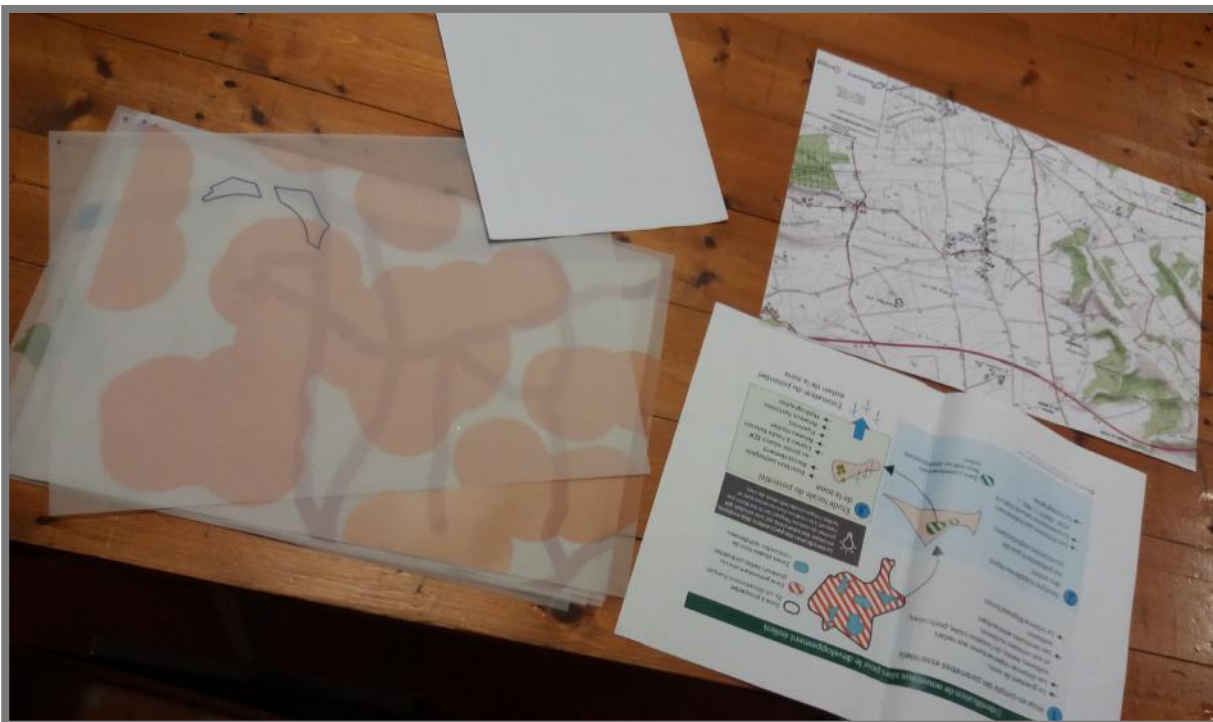


Les points sélectionnés :

1. Sortie de La Caule sur la commune de La Caule-Sainte-Beuve
2. Point Haut au niveau de Nullemont
3. Hameau de la Ronde Epine sur Illois
4. Hameau d'Ormesnil
5. D82 entre le Petit Ronchois et la Hallegauche
6. Sortie de Grattennoix

TEMPS 3 : ATELIER « CONCEPTION DE LA ZONE D'IMPLANTATION »

Cet atelier avait pour objectif de retracer la réflexion de Nordex dans le choix du site d'implantation des futures éoliennes. Xavier Joly, de l'équipe du développement de Nordex, a expliqué les différentes contraintes prises en considération pour identifier le site et a proposé aux participants de positionner eux-mêmes les éoliennes sur la zone.



Ci-dessus :

Les différents calques représentant les contraintes, positionnés au fur et à mesure sur la carte du territoire jusqu'à l'obtention du site d'implantation, et la liste des contraintes à respecter. Notamment :

- une distance minimale de 500 mètres par rapport aux habitations ;
- une distance de retrait par rapport aux routes ;
- une distance de retrait par rapport à l'autoroute ;
- une distance de retrait par rapport aux lignes électriques.

TEMPS 4 : ATELIER « VOS RETOURS SUR L'INFORMATION ET LES TEMPS D'ÉCHANGE »

Ce moment avait pour objectif de recueillir les avis, attentes et propositions des participants au sujet des informations transmises à propos du projet (via la Lettre d'information), et sur les ateliers à proposer aux habitants de Ronchois. **Voici les résultats des échanges :**

